

Éditorial

HERVÉ BENOIT
RÉDACTEUR EN CHEF

C'est aujourd'hui dans tous les champs de l'activité humaine que l'exigence d'évaluation s'impose comme condition première de recevabilité, de validité et de pérennité. Par un processus de mise en abyme, la présence d'un dispositif d'évaluation en est même venu à constituer l'un des premiers critères de l'évaluation de tout projet, quel que soit le domaine dans lequel il s'inscrit. Le consensus dont elle fait l'objet, qui confine à la sacralisation sociale, doit être resitué dans le contexte de la marchandisation et de l'idéologie entrepreneuriale qui infléchissent de manière toujours plus prégnante les fonctionnements sociaux et les représentations culturelles. Elle s'est instituée, à notre époque, comme la nouvelle *pierre de touche* , et, de même que le fragment de jaspé noir permettait aux orfèvres de reconnaître l'or et de le distinguer des autres métaux vils, elle se présente comme le moyen de hiérarchiser les conduites humaines en fonction de leur bon titre d'alliage en termes de plus-value ou de valeur ajoutée. On voit néanmoins apparaître l'idée, dans le domaine économique, que certaines formes d'évaluation pourraient fonctionner comme des freins au développement. On s'accorde à penser, par exemple, que l'évaluation hâtive de la rentabilité d'une entreprise ou de la dette d'une nation pourrait être contre-productive, car elle occulterait et pourrait compromettre les potentialités et les dynamiques d'évolution et de progrès. Du côté du système éducatif, les enseignants et les responsables sont en train de prendre conscience que certaines pratiques évaluatives pourraient opérer comme un frein au développement des compétences visées par l'action éducative. Ce serait là une forme de situation d'injonction paradoxale dans laquelle la mesure de la valeur pourrait affecter la valeur recherchée elle-même.

Mais il est assurément nécessaire de se décentrer de la logique sociale, économique et institutionnelle de l'évaluation si l'on veut discerner d'autres enjeux, qui sont de nature éthique et qui tiennent plus à la question de la *valeur* qu'à celle de la *valeur ajoutée* ou de la *plus-value*. Patrick Viveret, dans *La Cause Humaine* (2012), évoque un gigantesque détournement de cette notion de *valeur*, techniquement réduite à une dimension mercantiliste. Dans un contexte où tout apprentissage, tout processus d'enseignement-apprentissage est justement susceptible de se voir attribuer une *valeur*, il paraît légitime de soumettre l'évaluation elle-même à questionnement éthique sur les *valeurs sociales* (bienveillance, équité, bienveillance, non-discrimination, inclusion) dont elle est ou non porteuse. De même que l'on est convenu de penser que *science sans conscience n'est que ruine de l'âme*, on pourrait également souhaiter que cet autre principe soit reconnu :

Évaluation sans valeurs n'est que ruine de l'homme

Bonne lecture.